

WCC-2012-RES-003-FR

Donner la priorité à la sensibilisation et à l'appui aux Membres de l'UICN

SACHANT que l'UICN est le plus ancien et le plus vaste réseau de l'environnement et de la conservation, mais qu'en général, sa notoriété est limitée, son nom ou son logo sont peu familiers, les ressources auxquelles elle donne accès sont insuffisamment connues et prises en compte ;

SACHANT ÉGALEMENT que le fait d'utiliser les instruments de connaissance, les compétences et les réseaux de l'UICN permettent de donner de la valeur et une autorité aux travaux de nombreuses personnes, en particulier quand il s'agit des communautés, et d'autres, qui travaillent pour la conservation avec des moyens et un soutien insuffisants ;

CONSIDÉRANT que les informations, les conseils, les services, les publications, les résolutions, les instruments, modules et possibilités de formation, les ateliers, les bases de données, l'expertise, les systèmes d'information, la présence dans le monde, le pouvoir de mobilisation et les autres ressources de l'UICN sont sous-utilisées, si l'on considère leur valeur et leur facilité d'accès, en particulier grâce aux technologies de l'information (TI) ;

RAPPELANT le travail accompli en permanence par l'Union dans le but de mieux faire connaître ses travaux et son statut, afin d'accomplir sa mission dans le cadre de négociations, en exerçant son influence et ses capacités de mobilisation sur de nombreuses scènes dans le monde ;

CONSCIENT du fait que les Membres doivent expliquer à leurs gouvernements, leur personnel ou à leurs propres membres pourquoi ils sont Membres de l'UICN, et justifier chaque année l'intérêt d'une adhésion à l'UICN, et que les Membres, de leur côté, ont des informations et des activités qui pourraient avoir de l'intérêt pour l'Union dans son ensemble ;

RECONNAISSANT que de nombreux services, les personnels des Membres et les membres des Membres ignorent que leur organisation est Membre de l'Union et ne connaissent pas les ressources auxquelles ils peuvent avoir accès grâce à elle et par son travail ; et

PERSUADÉ que le matériel pouvant servir à un programme susceptible d'améliorer la notoriété de l'UICN, de sa mission et de son travail, de donner des moyens et des ressources au personnel, aux Membres et aux Commissions, existe déjà au sein de l'UICN, mais n'est pas toujours disponible dans les formes et avec les instructions qui faciliteraient son utilisation ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. CHARGE la Directrice générale, en collaboration avec les Commissions de l'UICN, ses Membres et autres partenaires pertinents, dans l'esprit du seul Programme, de diffuser ses instruments de connaissance, dans le cadre d'un programme axé sur l'amélioration des connaissances, de la compréhension et de l'utilisation des travaux et produits de connaissance de l'UICN, auprès des membres et du personnel des Membres et des Commissions de l'UICN ainsi qu'auprès d'universités et autres instituts pédagogiques.
2. DEMANDE que les progrès de ce programme d'information et de soutien destiné aux Membres fassent l'objet d'un rapport à la prochaine session du Congrès.